

Les fonctions dans le groupe nominal : l'expansion du nom (fonction complément du nom, fonction épithète) et l'expansion du groupe nominal (fonction apposition)

- Le groupe nominal (GN) est un groupe syntaxique dont le noyau est un nom (N). Outre le nom, le GN comporte très souvent un déterminant (Dét) et, facultativement, une expansion du nom (Exp). La formule générale du GN est donc la suivante : GN = Dét + N (+ Exp) : *une avocate remarquable, une remarquable avocate* (Dét : *une*; N : *avocate*; Exp : *remarquable*, adjectif). Cependant, dans certains cas, le GN est enrichi par un apport en position détachée que l'on nomme *apposition* (App.) : *Cette avocate, très fiable, pourra te conseiller* ([GN = [*Cette avocate*]] + App *très fiable*). L'expression « expansion du nom » permet de regrouper sous un même terme les fonctions épithète et complément du nom, qui jouent le même rôle par rapport au nom. Elle désigne donc une fonction.

Exemple :

La fonction complément du nom

- La fonction complément du nom est principalement exercée par un groupe prépositionnel (GP).

Fonction complément du nom

Groupe nominal prépositionnel (GNP) : *Le château de ma mère; une tragédie de Racine; une maison en bois.*

GIP : *Un livre à lire; Un livre à ne pas mettre entre toutes les mains.*

Groupe adverbial prépositionnel :
La littérature d'aujourd'hui; le film d'hier.

Proposition subordonnée complétive :
La crainte qu'elle parte m'envahit.

Exemple :

► Au plan sémantique, la relation entre le nom et le GNP complément du nom est très variable ; il n'existe pas de liste close des relations possibles. En voici quelques exemples :

- idée d'appartenance : *Le château de ma mère* ;
- idée de matière : *une maison en bois* ;
- idée de lieu : *une promenade en forêt* ; *la gare de Strasbourg* ;
- idée de destination : *son départ pour Londres*, etc.

La fonction épithète

► La fonction épithète est, comme la fonction complément du nom, une fonction majeure au sein du groupe nominal (GN). Elle se distingue de la fonction complément du nom en ce qu'elle relie un constituant (adjectival ou nominal) au nom d'une manière non pas indirecte mais directe, c'est-à-dire sans préposition : *une avocate remarquable* (la fonction épithète est une relation directe entre l'adjectif *remarquable* et le nom *avocate*) se distingue à cet égard de *une avocate de talent* (la fonction complément du nom est une relation indirecte, passant par la préposition *de*, entre le nom *avocate* et le nom *talent*).

► Trois types de constituants peuvent occuper la fonction épithète.

Fonction épithète

L'adjectif ou le groupe adjectival

une avocate remarquable ; *une avocate vraiment remarquable* ;
une avocate remarquable à tous égards.

Le nom ou le groupe nominal

un bijou fantaisie ; *des films grand public* ;
une opération coup de poing.

La proposition subordonnée relative adjectivale

Les élèves qui avaient bien révisé ont obtenu d'excellentes notes.

Exemple :

On parlera donc d'« adjectif épithète » (ou « groupe adjectival épithète »), de « nom épithète » (ou « groupe nominal épithète ») et de « proposition subordonnée relative adjectivale épithète ».

La fonction complément de l'adjectif

- Le groupe adjectival peut être formé d'un adjectif suivi d'un GNP de fonction complément de l'adjectif. Ainsi, dans la phrase *Elle est heureuse de sa réussite*, le GNP *de sa réussite* est complément de l'adjectif *heureuse*, l'ensemble du groupe adjectival *heureuse de sa réussite* étant de fonction attribut du sujet *elle*. Le complément de l'adjectif apparaît également dans le groupe adjectival épithète à l'intérieur d'un groupe nominal (GN). Ainsi, dans la phrase *Cette musicienne fière de ses progrès se produira bientôt en concert*, le GNP *de ses progrès* est complément de l'adjectif *fière* et l'ensemble du groupe adjectival *fière de ses progrès* est épithète du nom *musicienne*.

Fonction complément de l'adjectif

Elle est heureuse de sa réussite.

Cette musicienne fière de ses progrès se produira bientôt en concert.

Exemple :

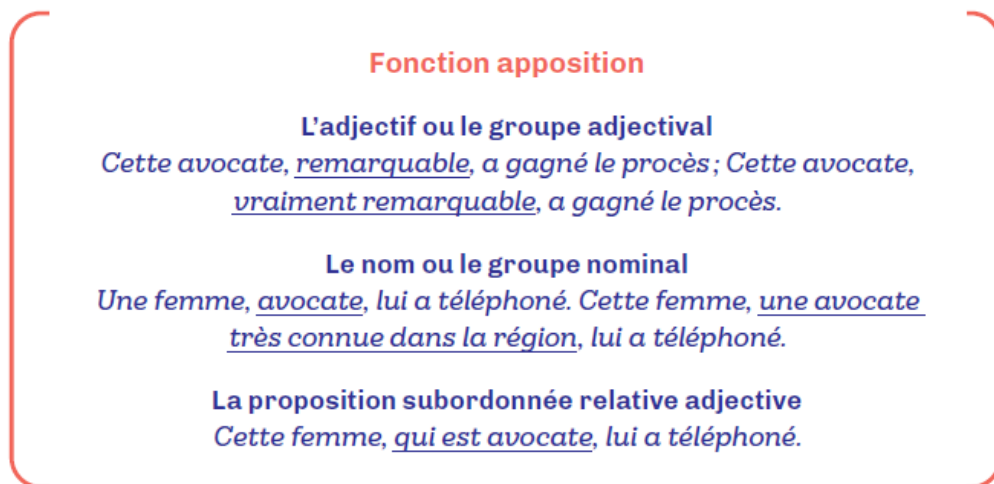
La fonction apposition

- Un constituant de fonction apposition (ou apposé) n'est pas une expansion interne au groupe nominal (GN), mais un apport d'information externe au support que constitue le GN. En d'autres termes, l'apposition n'est pas une expansion du GN mais une expansion au GN : par exemple, dans la phrase *Cette avocate remarquable, exaspérée, quitta le tribunal*, le participe *exaspérée* est apposé au GN *cette avocate remarquable*.



L'apposition se caractérise en outre par le fait qu'elle est détachée de son support par des virgules.

- Trois types de constituants peuvent être apposés.



On parlera donc d'« adjectif apposé » (ou « groupe adjectival apposé »), de « nom apposé » (ou « groupe nominal apposé ») et de « proposition subordonnée relative adjective apposée ».

Exemple :